



**BILAN**

comparaison au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012

Date :  
N/Réf :  
V/Réf :  
Objet :  
Suivi par :

	au 31/12/11		au 31/12/12		au 31/12/11		au 31/12/12	
	ACTIF		PASSIF					
Immobilisations corporelles & incorporelles	165 212,43	168 995,37	Fonds associatifs	284 182,86	304 674,37			
Amortissements immo. corporels & incorporels	127 985,53	127 231,58	Résultat année en cours	20 491,51	49 013,23			
Valeur nette des immo. corporelles & incorporelles	37 226,90	41 763,79	Subvention équipement	2 902,78	0,00			
Immobilisations financières	6 654,21	6 654,21	Provisions pensions & obligat. Similaires	15 000,00	30 000,00			
Caution & prêt	15 107,56	19 234,36	Fonds dédiés					
Stock marchandises	37 707,00	2 750,80	sur fonctionnement / années antér.	193 325,71	255 482,00			
Avance et acompte versés			sur fonctionnement / année en cours	346 888,50	588 143,32			
Créances	170 730,54	118 595,90	sur op. mécénat / années antér.	142 162,00	98 461,20			
créances des usagers et rattachés	-1 702,00	-524,00	sur op. mécénat / année en cours	79 334,00	0,00			
provision dépréciation créances	299 384,68	595 538,76	Avance et acompte reçus	0,00	5 000,00			
autres créances			Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Actions	15,24	15,24	charges fournisseurs	206 305,61	91 168,16			
Disponibilités			charges déplacements	6 151,14	3 051,78			
Crédit Coopératif	21 572,91	59 561,83	Dettes sociales et fiscales					
Sicav / Fcp	817 331,00	616 842,00	charges salariales	77 724,56	63 020,81			
Livret A	51 219,26	77 491,36	charges prov. congés payés/salaires	87 239,43	89 340,63			
Charges constatées d'avance	18 640,80	51 758,25	Autres dettes	0,00	425,00			
			Produits constatés d'avance	12 180,00	11 902,00			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 473 888,10 €</b>	<b>1 589 682,50 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 473 888,10 €</b>	<b>1 589 682,50 €</b>			

Quétigny, le 7 mars 2013

Le Président,  
Guy-François FRISONI

Le Trésorier,  
Bruno TISSOT

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE  
BP 100 - 21803 QUÉTIGNY CEDEX

Tél. 03.80.48.91.00  
Fax 03.80.48.91.01

Le commissaire aux comptes,  
Cabinet CEC Emmanuel Chevignard  
CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées  
21240 TALANT

Tél. 03 80 55 44 80  
Fax 03 80 57 69 58



**COMPTE DE RESULTAT**

comparaison au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012

Date :  
N/Réf :  
V/Réf :  
Objet :  
Suivi par :

	2011	2012	PRODUITS	2011	2012
<b>CHARGES</b>					
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
achats de matériel	266,13	9 602,84	ventes diverses	15 469,30	13 126,50
achats tenue uniforme	204 822,34	111 783,26	ventes tenue uniforme membres	229 655,60	74 763,50
variation de stock	1 512,08	4 126,80	participations membres & ext.	16 360,00	89 137,40
prestations pour le réseau	481 962,80	365 324,95	subventions et aides financières	1 690 225,00	1 886 774,00
approvisionnements	9 529,21	9 226,45	cotisations membres	79 070,00	87 528,00
autres charges externes	292 855,68	435 509,68	reprises/prov. & transfert de charge	14 613,30	18 370,05
taxe sur salaires, impôts	57 456,74	54 727,11	autres produits	1 705,99	317,36
rémunérations du personnel	629 313,33	618 085,62	dons	1 606,81	1 256,15
charges sociales	328 626,32	306 942,79	produits financiers	9 163,94	6 666,35
dotations aux amortissements	27 651,44	17 123,89			
provisions et autres charges	15 988,00	0,00			
<b>sous-total I</b>	<b>2 049 984,07</b>	<b>1 924 199,79</b>	<b>sous-total I</b>	<b>2 057 869,94</b>	<b>2 177 939,31</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>sous-total II</b>	<b>6 193,45</b>	<b>36 391,89</b>	<b>sous-total II</b>	<b>9 203,59</b>	<b>12 041,91</b>
<b>Engagi à réaliser / ress. affectées</b>	<b>426 222,50</b>	<b>588 143,32</b>	<b>Reports ressources ex. antérieurs</b>	<b>435 818,00</b>	<b>407 767,01</b>
<b>sous-total III</b>	<b>426 222,50</b>	<b>588 143,32</b>	<b>sous-total III</b>	<b>435 818,00</b>	<b>407 767,01</b>
<b>Excédent</b>	<b>20 491,51</b>	<b>49 013,23</b>	<b>Déficit</b>		
<b>total</b>	<b>2 502 891,53 €</b>	<b>2 597 748,23 €</b>	<b>total</b>	<b>2 502 891,53 €</b>	<b>2 597 748,23 €</b>

6 bis, rue de La Gouge  
B.P. 100  
21803 Quétigny  
cedex

Téléphone :  
03 80 48 91 00  
Télécopie :  
03 80 48 91 01

mf@espaces-naturels.fr  
www.reserves-naturelles.org

Association Loi 1901  
Code NAF 9499 Z  
SIRET 42843483100023

Le commissaire aux comptes,  
Cabinet CEC Emmanuel Chevignard  
**CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD**  
**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
3, allées des Corvées  
21240 TALANT

Le Trésorier,  
Bruno TISSOT

**RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE**  
**BP 100 - 21803 QUÉTIGNY CEDEX**  
Tél. 03.80.48.91.00  
Fax 03.80.48.91.01

Quétigny, le 7 mars 2013  
Le Président,  
Guy-François FRISONI

*Aujourd'hui, la terre de demain*



BALANCE DES COMPTES

Date :  
N/Réf :  
V/Réf :  
Objet :  
Suivi par :

CHARGES	2011	2012
Matériel et Prestations extérieures/réseau <i>dont conventions EDF sur projets locaux</i>	736 524,32	533 245,24
Frais de déplacements et rencontres <i>membres et équipe RNF</i>	138 363,57	262 563,39
Diffusion d'information <i>envoi postaux et électroniques, frais tél. etc.</i>	30 158,97	31 232,16
Frais de fonctionnement RNF <i>dont matériel</i>	123 037,01	121 862,48
Moyens humains <i>équipe salariée</i>	1 013 093,65	976 688,41
Provisions & charges except <i>19 ETP</i>	15 000,00	35 000,00
<b>total charges hors fonds dédiés</b>	<b>2 056 177,52 €</b>	<b>1 960 591,68 €</b>

RESSOURCES	2011	2012
Cotisations des membres	79 070,00	87 528,00
Subvention MEDDE <i>dont CPO</i>	1 120 000,00	1 090 000,00
Subventions collectivités territoriales	154 500,00	211 724,00
Subventions autres	7 245,00	180 000,00
Aides financières privées, mécénat	408 480,00	405 050,00
Ressources diverses <i>Ventes, produits financiers, dons etc.</i>	68 122,93	140 915,72
Ventes GEH Tenue Uniforme	229 655,60	74 763,50
<b>total produits hors fonds dédiés</b>	<b>2 067 073,53 €</b>	<b>2 189 981,22 €</b>

Report ress. exercices antérieurs	435 818,00	407 767,01
Engagt à réaliser / ress. affectées	426 222,50	588 143,32

<b>total charges</b>	<b>2 482 400,02 €</b>	<b>2 548 735,00 €</b>
<b>total produits</b>	<b>2 502 891,53 €</b>	<b>2 597 748,23 €</b>

<b>Résultat</b>	<b>20 491,51 €</b>	<b>49 013,23 €</b>
-----------------	--------------------	--------------------

Quetigny, le 7 mars 2013

Le Président,  
Guy-François FRISONI

Le Trésorier,  
Bruno TISSOT

Le Commissaire aux comptes,  
Cabinet Emmanuel Chevignard

6 bis, rue de La Gouge  
B.P.100  
21803 Quétigny  
cedex

Téléphone :  
03 80 48 91 00  
Télécopie :  
03 80 48 91 01

rnf@espaces-naturels.fr  
www.reserves-naturelles.org

Association Loi 1901  
Code NAF 9499 Z  
SIRET 42843483100023

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE  
BP 100 - 21803 QUETIGNY CEDEX

Tél. 03.80.48.91.00  
Fax 03.80.48.91.01

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées

Aujourd'hui, la terre de demain  
21240 TALANT  
Tél. 03 80 55 44 86  
Fax 03 80 57 69 58

# C. E. C

EXPERTISE  
COMPTABLE  
COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

*Emmanuel Chevignard*

## RESERVES NATURELLES DE FRANCE

Association Loi de 1901

**Siège social :** 6 Bis Rue de la Gouge  
21800 QUETIGNY

**SIRET :** 428 434 831 00023

**A.P.E :** 9499Z

Registre : - 3 AVR. 2013

Immatriculé :

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de l'Association RESERVES NATURELLES DE FRANCE** tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- **La justification de nos appréciations.**
- **Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

*3, Allée des Corvées  
B.P. 105  
21240 Talant*

TÉL : 03 80 55 44 80

FAX : 03 80 57 69 58

ec@e-chevignard.com

S.A.S. AU CAPITAL DE 80 000 €  
R.C.S. DIJON 341 846 400  
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE  
LA RÉGION DE DIJON ET À LA  
COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES DE DIJON  
N° DE T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE  
FR 19 341 846 400 • APE 6920z

## I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos appréciations se sont entre autres appuyées sur des contrôles :

▪ **Des encaissements de subventions.**

*Nous nous sommes assurés de la concordance des opérations inscrites en comptabilité avec les conventions de subventions signées par votre Association et les tiers financeurs.*

▪ **Des fonds dédiés, qui permettent de suivre les engagements pris par l'Association et le report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.**

*Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables relatives au traitement des fonds dédiés et que ceux-ci correspondaient bien à des ressources non utilisées sur des projets en cours de réalisation.*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Talant,  
Le, 25 mars 2013

Le Commissaire aux Comptes,  
SAS CEC



**Emmanuel CHEVIGNARD**

## **ANNEXE COMPTABLE – EXERCICE 2012**

Total du bilan avant répartition :

1 589 682,50 €

Résultat :

49 013,23 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 7 mars 2013 par le conseil d'administration.

### **I. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a également appliqué le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode utilisée pour les amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Le stock des livres est valorisé selon la méthode du dernier prix d'achat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Selon les statuts, le bilan, le compte de résultat, le compte analytique de résultat, le rapport de gestion constitué, notamment, des rapports moral et financier sont soumis à l'approbation des adhérents lors de l'assemblée générale statutaire qui aura lieu le 17 avril 2013.

#### **Engagements :**

##### **1. Engagements en matière de droit individuel à la formation (D.I.F.) :**

Dans le cadre de l'obligation d'information liée au Droit Individuel à la Formation (D.I.F.), instaurée par la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, notre association a comme engagements à la date du bilan dont la présente fait partie intégrante :

- o Volume d'heures de formation cumulé par rapport aux droits acquis aux salariés présents : 1795 heures.
- o Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande : 1767 Heures.

Nous avons retenu les hypothèses suivantes :

Date d'application à compter du 1er janvier 2005.

- Prise en compte de l'ensemble du personnel présent ayant au moins un an d'ancienneté révolu au 1er janvier 2012.
- Calculs à partir des heures acquises au 31 décembre 2012 et des heures non dépensées.

Selon le choix laissé par la réglementation en vigueur, cet engagement n'a pas fait l'objet de la constitution d'une provision comptable dans les comptes sociaux au 31 décembre 2012.

##### **2. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite :**

Le montant des indemnités de départ en retraite au 31/12/2012 s'élève à 186 253 €. Ce montant correspond à la dernière évaluation connue des droits acquis au titre de la retraite. Une provision est constituée à compter de cette année, d'une somme de 15 000 € par an, jusqu'à atteindre le montant total.

##### **3. Mise à disposition des salariés :**

L'association fait partie d'un groupement d'intérêt public (GIP) : l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) basé à Montpellier. A ce titre, en 2012, l'association a mis à disposition de cette structure deux salariés.

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées  
21240 TALANT

Tél. 03 80 65 44 80  
Fax 03 80 57 69 58

#### 4. Licenciement :

Une procédure de licenciement a été engagée fin 2011 et a abouti à une rupture du contrat de travail de l'un des salariés qui en a contesté le bien fondé. Un accord amiable a été signé entre ce salarié et l'association le 12/11/2012 moyennant une transaction d'un montant de 20 000 €.

#### 5. Bénévolat :

Trois étudiants de MASTER ont engagé un travail sur une méthode de valorisation du bénévolat de l'association RNF depuis novembre 2012. Ils remettront leur rapport et outils de calcul en juin 2013.

#### Information significative sur les modalités de comptabilisation des fonds dédiés

Les dépenses venant en contrepartie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis et qui ne sont pas encore engagées à la date de clôture sont affectées en compte de "fonds dédiés". Ces provisions sont comptabilisées par le biais du compte 689 afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre la réalisation dudit projet.

L'utilisation des fonds est constatée par le biais du compte 789 "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs" qui permet de suivre la contrepartie des fonds affectés.

Conformément à la législation, des tableaux de suivi sont fournis dans l'annexe.

#### Autres points :

Procédure de partie civile : l'action en partie civile engagée en 2009 relative à la pollution de la réserve naturelle des Coussouls de Crau s'est poursuivie en 2012. Elle n'est toujours pas clorurée.

## II. DESCRIPTION DU PROJET ASSOCIATIF

L'objet de l'association consiste à mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer une information régulière entre les différentes réserves naturelles, pour fournir une assistance technique aux organismes chargés de réaliser et de gérer ces réserves, pour faire connaître le résultat de ces études et réflexions à toutes les instances qui lui sembleront utiles, notamment au Ministère chargé de la protection de la nature.

## III. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Les ressources de l'association se composent principalement de :

- subventions de la DEB (MEDDE),
- mécénat du Crédit coopératif, EDF,
- subventions de collectivités locales et territoriales,
- adhésions des membres,
- autres mécénat et participations diverses.

Ces subventions sont utilisées pour l'animation du réseau, le suivi et la réalisation des projets E.D.F et l'exécution des contrats avec la DEB.

	Ressources	
	2011	2012
Ministère en charge de l'Ecologie	1 120 000 €	1 090 000 €
DiversiTerre	200 000 €	0 €
autres subventions dont Régions	161 745 €	391 724 €
autres aides financières	157 580 €	405 050 €
autofinancement dont adhésions Régions	129 970 €	176 665 €
report des exercices antérieurs	435 818 €	407 767 €
	<b>2 205 113 €</b>	<b>2 471 206 €</b>

## IV. VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	
à la clôture de l'exercice précédent	284 182,86 €
affectation du résultat 2011	+ 20 491,51 €
résultat 2012	+ 49 013,23 €
<b>total des fonds propres au 31/12/2012</b>	<b>353 687,60 €</b>

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
3, allée des Corvées  
21240 TALANT  
Tél. 03 80 55 44 80  
Fax 03 80 57 69 58



## V . NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE				
<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
Immobilisations corporelles	135 246 €	19 927 €	17 878 €	137 295 €
Immobilisations incorporelles	29 967 €	1 734 €	0 €	31 701 €
Immobilisations financières	6 654 €	0 €	0 €	6 654 €
<b>total</b>	<b>171 867 €</b>	<b>21 661 €</b>	<b>17 878 €</b>	<b>175 650 €</b>
Amortissements immo.corporelles	102 720 €	14 828 €	17 878 €	99 670 €
Amortissements immo.incorporelles	25 265 €	2 297 €	0 €	27 562 €
<b>total</b>	<b>127 985 €</b>	<b>17 125 €</b>	<b>17 878 €</b>	<b>127 232 €</b>

SUBVENTIONS d'équipement				
<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
Subventions équipement	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €
Amortissements subv. équipement	12 097 €	2 903 €	15 000 €	0 €

ETAT DES CREANCES			
	<i>montant brut</i>	<i>à 1 an au plus</i>	<i>à plus d'un an</i>
Actif immobilisé	6 654 €	0 €	6 654 €
Actif circulant	713 611 €	279 091 €	434 519 €
<b>total</b>	<b>720 265 €</b>	<b>279 091 €</b>	<b>441 173 €</b>

## VI . NOTES SUR LE BILAN PASSIF

ETAT DES DETTES			
	<i>montant brut</i>	<i>à 1 an au plus</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>
fournisseurs	94 220 €	94 220 €	0 €
fiscales et sociales	152 361 €	152 361 €	0 €
autres dettes	425 €	425 €	0 €
<b>total</b>	<b>247 006 €</b>	<b>247 006 €</b>	<b>0 €</b>

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
3, allée des Corvées  
21240 TALANT  
Tél. 03 80 85 44 80  
Fax 03 80 57 69 58

**EVOLUTION DES COMPTES "FONDS DEDIES" DU BILAN 2011 AU BILAN 2012**

**1940 : Fonds dédiés sur fonctionnement exercices antérieurs**

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194007 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2007	24 014,00 €	26 682,00 €	15 000,00 €	35 696,00 €
194008 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2008	35 300,00 €	0,00 €	22 200,00 €	13 100,00 €
194009 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2009	10 500,00 €	5 000,00 €	10 500,00 €	5 000,00 €
194010 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2010	123 511,71 €	0,00 €	42 311,71 €	81 200,00 €
194011 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2011	346 888,50 €	0,00 €	226 402,50 €	120 486,00 €

**1941 : Fonds dédiés sur opérations de mécénat exercices antérieurs**

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194105: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2005	7 625,00 €	0,00 €	0,00 €	7 625,00 €
1941052: Fonds dédiés sur opérations mécénat antérieur	22 375,00 €	0,00 €	0,00 €	22 375,00 €
194106: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2006	18 615,00 €	0,00 €	0,00 €	18 615,00 €
194107: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2007	26 682,00 €	0,00 €	26 682,00 €	0,00 €
194109: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2009	36 748,00 €	0,00 €	17 476,00 €	19 272,00 €
194110: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2010	30 117,00 €	0,00 €	12 617,00 €	17 500,00 €
194111: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2011	79 334,00 €	0,00 €	58 634,80 €	20 699,20 €

**194 : Fonds dédiés sur exercice 2012**

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194012 : Fonds dédiés sur fonctionnement	0,00 €	588 143,32 €	0,00 €	588 143,32 €

EVOLUTION DES COMPTES 689 ET 789

689		789	
au 31/12/2012	588 143 €	au 31/12/2012	407 767 €

EVOLUTION DES COMPTES 4687

468700		Produits divers à recevoir sur 2012	
au 31/12/2012			6 129 €
	Produits à recevoir	6 129 €	

**VII. DETAIL PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

PRODUITS		&	CHARGES	
Produits constatés d'avance	11 902 €		Charges constatées d'avance	51 758 €

**VIII. DETAIL PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS				
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>36 392 €</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	<b>13 264 €</b>
Charges exceptionnelles divers	20 000 €		Accor remboursement tickets restaurant 2011	173 €
Charges except / cession immo	0 €		Régularisations diverses	5 495 €
Provision / retraites	15 000 €		Produits divers exceptionnels	2 955 €
Ajustement cotisations sociales	324 €		Régularisation cotisations sociales	3 463 €
Pertes sur créances	1 068 €		Reprise provisions sur créances	1 178 €

**IX. DETAIL CHARGES A PAYER**

Charges à payer au 31/12/2012		
408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 997 €
4308	Dettes fiscales et sociales	62 491 €
428	Charges de personnel à payer	89 341 €
468	Autres dettes	0 €

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
3, allée des Corvées  
21240 TALANT  
Tél. 03 80 55 45 80  
Fax 03 80 57 69 58